

P. Grant : Nous allons commencer. Je suis Pamela Grant. Je suis une facilitatrice ici et une conseillère stratégique pour cet examen dépendant de la police par le Juge DePéTulloch (PAS CLAIR) que vous allez entendre d'ici quelques minutes.

Je voudrais vous accueillir à cette consultation publique. C'est notre avant-dernière de 18 consultations que nous avons faites dans toute la province. Le Juge Tulloch vous donnera un peu plus d'information. Et je suis, je réalise que c'est un moment très occupé dans votre semaine de travail, et j'apprécie vraiment beaucoup vous soyez ici. Nous avons commencé un petit peu tard, mais nous allons essayer d'at-, de terminer juste après 20 h avec votre indulgence si c'est possible.

Et sans attendre plus, je vais demander au juge Tulloch de faire ses remarques d'ouverture et ensuite (PAS CLAIR) collègue Danielle Dowdy vous parlera de ce soir.

M. Tulloch : Donc voici c'est notre avant-dernier réunion publique. C'est notre 17e consultation de ce genre et je veux vraiment vous remercier d'être tous venus ce soir. Certains d'entre vous on peut-être suivi nos consultations précédentes sur le site web. Ça a été un processus vraiment très fatiguant. Donc, on apprécie vraiment votre présence ce soir. Comme vous l'avez entendu mon nom est Michaël Tulloch et nous sommes ici pour parler des surveillances civiles de la police. C'est des questions de la police.

Donc avant d'expliquer pourquoi nous sommes ici, je dois reconnaître que nous, nous rassemblons ici sur les terrains des indigènes de Mississauga et New, New Credit. Ces territoires étaient les lieux de rendez-vous pour de nombreux nations indigènes, donc cette région, et en reconnaissant ce sens-là, nous reconnaissant l'importance et la signification de, des traditions et des peuples indigènes

Pour vous donner une petite idée, le 29 avril 2016, le gouvernement va nommé pour diriger cet examen in-, de surveillance indépendante des trois organismes de surveillance de la police qui sont l'UES, Unité des Enquêtes Spéciales, le BDIEP, ou le Bureau du Directeur Indépendant sur les (PAS CLAIR) de la Police, et la CCOP, qui s'appelle aussi la Commission Civile de l'Ontario sur la Police.

L'UES est une agence pour renforcer la loi qui est euh indépendant de la police. Elle donc organise des enquêtes indépendantes sur des incidents qui euh peut impliquer la police et les civiles avec en résultante des blessures graves, la mort, ou des allégations d'agression sexuelles.

Le BDIEP, la deuxième agence qui enquête au niveau de la conduite et qui gère aussi toutes les plaques, toutes les plaintes pardon, concernant la conduite et les services de la police en Ontario. En plus de ça, le BDIEP aussi peut examiner des questions systémiques au niveau de la question de la police, et peut faire des recommandations pour les adresser.

Le troisième organisme est le CCOP. Cet organisme est responsable principalement de statuer sur des affaires. Donc c'est un organisme d'ajudi-, d'adjudication. Son mandat est également de tenir des audiences pour statuer sur les disputes quant aux décisions disciplinaires de la police, des disputes de

la, au niveau du budget entre la police et les conseils municipaux, ainsi que les disputes au niveau des services. Le CCOP peut aussi tenir des enquêtes quand concernant la conduite des membres des services de conseil de la police, ainsi que des officiers eux-mêmes.

Je veux parler un petit peu de processus de cette surveillance. Depuis que j'ai été nommé au mois d'avril cette année, j'ai rassemblé une équipe très diverse d'experts, de travailleurs sociaux, et aussi de personnels pour m'aider. Un nombre, certains d'entre eux sont ici, sont assis à l'avant, d'autres ne sont pas présents ce soir.

Pendant cet été et pendant l'automne, nous nous sommes impliqués dans un certain nombre de consultations publiques et privées dans toute la province. Ce que cela ra-, impliquer c'est de rencontrer des chefs de police et personnes, des représentants de la communauté, des représentants des conseils de la police, des réunions avec des parties rationalisées (PAS CLAIR) de la communauté, ainsi qu'avec des membres des communautés indigènes dans les régions urbaines, et aussi dans le nord de l'Ontario.

Et nous avons aussi rencontré les gens de la Commission des droits de l'homme et d'autres agences également qui sont impliquées concernant ces questions. Alors que nous arrivons à la, en final de nos consultations, j'ai vraiment l'intention de tirer de, des recommandations pour faire le rapport, pour améliorer la transparence et l'efficacité et la responsabilité de ces organismes. Ce rapport sera soumis au gouvernement et sera rendu publique au moment du printemps.

Il est vraiment important d'avoir un apport du public, parce que cet examen est un examen indépendant. Ce que cela veut dire c'est que je suis vraiment libre de critiquer, d'examiner de façon critique la façon dont ces organismes de surveillance fonctionnent. Rencontrer des membres du public est vraiment une question, une partie critique de ce processus.

Je suis vraiment ravi que vous soyez venus ce soir, que vous ayez pris le temps de venir en cet après-midi pluvieux. Pour moi c'est un petit peu très loin. Donc c'est vraiment important que vous soyez venus. Et j'apprécie que... Je comprends aussi que pour parler de certaines de ces questions c'est, c'est douloureux pour les gens de parler de ces issues avec la police.

Mais c'est vraiment important que vous soyez aussi ouverts et que vos commentaires soient aussi complets que possible. Et qu'en tant qu'examineur indépendant je puisse examiner toutes les, tous les commentaires qui viennent de différents points de vue. Je peux vous assurer que je vais faire ceci exactement, et mon travail ne peut être efficace que si j'entends parler les personnes qui sont dans le public. Donc je vais vraiment me reposer sur vos points de vue et sur ce que vous allez nous dire pour faire cela. Donc encore une fois, je vous remercie d'être venu pour partager vos pensées, vos expériences, ainsi que vos recommandations et je peux vous assurer que dans ce processus chacun d'entre vous de façon individuelle et de façon collective vous allez vraiment être entendus. Merci.

D. Dowdy: Il y aura beaucoup de temps pour des questions à la fin. Merci bonsoir! Merci d'être venus ce soir. Avant de commencer je vais vous parler de quelque chose et ensuite nous allons en parler de pourquoi vous êtes ici ce soir. Une petite décharge pour ce soir, je veux m'assurer que tout le monde comprenne bien que nous n'allons pas réexaminer des cas passés ou des jugements passés. Nous voulons entendre vos histoires et vos expériences avec la police ou avec les organismes de surveillances. En revanche, tous cas sur lesquels il y a déjà été statué, ça sera, comme nous le laisserons comme ça. Nous ne sommes pas ici pour réexaminer des cas passés.

La façon dont nous allons fonctionner ce soir, nous faisons une petite présentation maintenant. Chacun d'entre vous doit avoir des questions. Il y a 11 questions sur lesquels nous allons vous demander de travailler. Ces questions sont fondées sur le, selon le mandat qui est l'ordre, l'ordonnance de conseil que nous avons eu. Et nous voulons vraiment avoir vos pensées, vos recommandations. Donc c'est pour, c'est là-dessus que nous avons basés nos questions.

Il y a des papiers. Vous allez, certaines personnes vont prendre des notes et on vous demandera ensuite de partager ce qui est ressorti de la conversation, vos pensées, les recommandations, quoique ce soit que vous souhaitiez que nous sachions. Ensuite, on aura du temps pour un micro ouvert s'il y a quoique ce soit que vous souhaitez di-, partager avec nous qui, qui n'a pas été mentionné à votre table et que vous souhaiteriez que nous sachions.

Avant que vous sachiez, nous sommes dans les médias sociaux. Nous faisons dans tweets lives. Matthew qui est là-bas justement en train de faire un tweet, et moi-même en principe nous prenons des photos, nous faisons des tweets des commentaires, des questions qu'on a entendues pour les gens qui suivent en ligne. Et nous faisons les tweets sous #beheard.on pour Ontario. Il y a aussi, ces réunions sont enregistrées. Dylan qui est à l'arrière de la salle filme et se focalisera sur qui que ce soit qui parle. Donc si vous ne souhaitez pas être filmés, faites-le nous savoir.

Même chose pour Matthew, si vous ne souhaitez pas être pris en photo faites-le nous savoir, et nous ferons cela. Peter Rehak qui est à l'arrière, il prend aussi des photos qui sont un peu plus jolies pour notre site web et pour notre compte Instagram. Donc vous pouvez aller sur Instagram pour voir quelques photos. Et c'est tout. Et pour les personnes qui parlent français, si vous voulez écouter en français, il y a une interprète qui traduit à l'arrière de la table. Elle s'appelle Violaine, des écouteurs. Merci beaucoup d'être venus et je vais me tourner vers Pamela.

P. Grant : Merci Danielle. Merci Juge Tulloch. Donc avant de commencer on va vous donner, je vais voir un petit peu avec la salle. On va vous donner entre 30 minutes et 45 minutes pour travailler en groupe sur les questions. Je regarde ce jeune homme qui est à table tout seul et j'ai quelques suggestions. Il y a trois autres tables et je vais vous demander de vous mettre à une de ces tables s'il vous plaît, afin que vous puissiez travailler avec les individus qui sont à cette table. Vous pouvez aller là-bas. Pourquoi est-ce que vous ne vous approchez pas à l'avant et vous êtes plus près. Et c'est beaucoup plus facile de cette façon.

De toute façon ce qui va se passer, je vais donner à chaque table à peut-être cinq minutes pour relater les conversations qui se sont passées à votre table en.. Je pense que ça fait, c'est un petit peu logique de ne pas répéter les mêmes réponses qu'une autre table ait déjà donné, mais prenez vraiment le temps de mettre en avant les points qui, que votre table a discuté et qui n'ont pas encore été mentionnés. Pour...

Les papiers, um y a une feuille de présence et j'aimerais vraiment que vous le remplissiez avec votre nom que ce, qu'il soit écrit de façon lisible avec votre adresse courrielle. Une fois que le rapport sera rendu publique, nous vous enverrons directement, euh, le rapport que, comme ça vous aurez votre propre copie. Vous pourrez la partager avec d'autres personnes. Donc il est vraiment important de remplir cette feuille de présence.

Je vais commencer maintenant les 45 minutes. Si vous n'avez pas besoin de 45 minutes comme je l'ai dit tout à l'heure, on s'en arrêtera à 30 minutes et on commencera les commentaires. On va passer dans la salle pour répondre à vos questions pendant cette durée de temps. D'accord? 45 minutes qui commencent maintenant.

Alors, puis-je avoir votre attention s'il vous plaît. Nous allons commencer maintenant. Donc Kim.

Kim :

Donc à notre table le consensus général était en gros que l'UES était le seul que nous connaissions. C'est le seul dont on entend parlé dans, aux nouvelles. Donc a prit un petit peu de l'un de l'autre des autres organismes. Nous avons un petit peu compris qu'ils font des enquêtes sur eux-mêmes en fait à cette table. La question numéro 2, laissez-moi voir ici. Nous avons tous eu des mauvaises expériences avec la police, toutes, toutes personnes à la table sauf une personne. Donc le consensus c'est que en principe nous avons des problèmes avec la police et nous ne recommanderions pas que d'autres personnes contactent la police si quelque chose arrivait. Et on est vraiment très ferme sur ce point.

J'ai pas compris.

Nous recommanderions vraiment fortement qu'ils n'aillent pas à la police, puisque dans certaines situations évidemment ça marche contre les gens. Mais nous recommanderions vraiment fermement qu'ils signalent si quelque chose se passe. D'aller vers la police c'est pas toujours le meilleur chemin à prendre, mais nous recommandons que s'il y a des gens qui subissent la violence, la violence sexuelle, il faut vraiment le reporter.

La police n'est pas toujours là, mais c'est un petit peu cela nous en sommes arrivés ce soir. Les, si, on pense que les agences de surveillance sont ouvertes, absolument pas. Nous voudrions qu'elles soient ouvertes et qu'elles disent publiquement qui elles sont, à part euh dans des protestations comme le G20. Donc j'ai des amis qui sont allés là-bas et quand... Donc, donc d'avoir plus de transparence et de responsabilité qui, c'est vraiment important.

Si (PAS CLAIR) officiers de police devraient travailler en tant qu'enquêteur, nous sommes tous d'accord absolument non, nous sommes revenus à la question en disant nous sommes pas d'accord que les policiers enquêtent sur les policiers. Donc, c'est vraiment agréable de venir dans cet espace où il y a des gens qui représentent les gens qui ne se représentent pas par eux-mêmes, que vous travaillez vraiment dans une équipe de surveillance. Et euh...

Je ne me sens pas en sûreté à aller voir la police. Je l'ai fait dans le passé. Ça marche, c'était contre moi. Même de parler ce soir (PAS CLAIR). Ce que je veux dire c'est que la dernière fois quand j'ai partie de façon publique, quand je suis rentrée chez moi, vous n'avez aucune idée combien de fois j'ai été arrêté. Ce soir je vais parler de certaines choses dont la police ne veut pas que je parle. Donc, ça c'est mon, ma question.

La dernière question, si on doit recueillir ces données, comment on doit les gérer? Je suis un petit peu nerveuse ce soir. Numéro 5.

Numéro 6, concerné la responsabilité et la transparence, s'il pense que, si vous pensez que ces organismes ne partagent pas, c'est de l'information. Nous pensons que la responsabilité, la transparence c'est important. Quelque soit l'officier sur qui fait sujet d'une enquête, son nom doit être connu du publique.

Numéro 8. On dirait, non, je suis un petit peu en avance. Désolé. Numéro 9, est-ce que l'UES devrait rassembler des données sues comme la race, le sexe, l'âge, la santé mentale? Nous avons discuté et certains sont d'accords, d'autres non. Mais si je suis dans une certaine situation, je ne peux pas, je peux parler seulement personnellement. Si je suis à mon balcon et qu'il y a trois voitures qui m'observent et que j'ai mon anxiété, que je commence à téléphoner à, à, à mes amis et je sais qu'ils vont m'arrêter pour quelque chose que je n'ai pas fais, puisque j'ai parlé de façon publique. Et quand il voit que je suis anxieuse, ils peuvent penser que c'est autre chose et vont faire quelque chose et puis me donner un diagnostique. Donc...

J'ai aussi lu une histoire il y a un petit moment. C'est l'histoire d'un homme noir qui avait perdu sa mère et qu'il était vraiment contrarié et que les policiers pensaient qu'il était violent. Ils l'ont jeté au sol. Alors, je ne peux pas parler en son nom, mais je pense que dans des situations comme ça où il a, t'es jeté au sol alors qu'il a, qu'il faisait un deuil...

Participant : Ça ce sont plus des questions générales. Et nous sommes d'accord qu'il recueille des données au niveau du de la race, de l'âge si c'est disponible. Mais au niveau de la santé mentale, ça devrait être utilisé surtout au niveau des données à cause du stigma que peuvent avoir ces gens avec des problèmes de santé mentale.

Participant : Vous avez vraiment besoin de parler dans le micro, parce que c'est enregistré. C'est aussi traduit.

Donc, la santé mentale, je ne peux pas dire, parce que je suis blanche. Certaines personnes pensaient que ça devrait être mentionné. Je ne peux pas parler pour les gens de couleurs, mais nous étions un petit peu mitigés au niveau de nos

réponses. Je ne pense pas que ce soit vraiment nécessaire de connaître l'âge, la race et le sexe d'une personne. Je pense que dans certaines situations, ça n'a pas d'importance.

Vous avez dépassé votre temps, mais s'il y a quoique ce soit que vous souhaitez ajouter avant qu'on passe le micro? Sachant que, est-ce qu'il y a des re-, est-ce que vous avez des recommandations? Nous avons une liste de recommandations.

Mais elles sont assez longues, donc si on a dépassé notre temps. Okay, donc je vais... On veut démi-, démilita, pardon, démilitariser, qu'il y a moins d'application de la police. Qu'il y est un autre organisme d'examen indépendant, à (PAS CLAIR) la police ne fasse pas les enquêtes sur eux-mêmes. Qu'il y est quelque chose en place pour les intimidations systématiques et aussi une formation pour le personnel et qu'ils sachent gérer les personnes (PAS CLAIR) problèmes de santé mentale. Je ne me souviens plus des autres.

Qu'est-ce que vous disiez? Je me suis perdu. Des appareils de policiers utilisés en Israël?

Participant : En gros, on sent que les forces de police sont en Amérique du Nord ou à Toronto ne devraient pas être formées et équipées par l'Israël, parce que ce que l'Israël représente est complètement à l'opposé de ce que les canadiens pensent. Ils sont convaincus qu'il doit être fait. Mais j'en parlerai tout à l'heure quand il, j'aurai le micro de façon individuel.

P. Grant : Vous pouvez passer le micro à Elizabeth Hilary s'il vous plaît? C'est la table derrière vous s'il vous plaît.

Participant : Merci. Ils sont juste là. Thanks!

Participant : Table numéro 2. Nous sommes d'accord avec la table un, que la seule organisation que nous connaissons est l'UES. Nous ne sommes pas au courant du BDIEP. Il y a seulement deux personnes à notre table qui connaissaient la CCOP sans savoir ce qu'il faisait, ni la façon dont ils agissent, sans avec la police ou le publique.

Numéro 2, la plupart d'entre nous ici on eut des bonnes et des mauvaises expériences avec les forces de police. Numéro 3, personne n'a pu signaler les incidents que nous avons eu, même s'ils étaient mauvais, et dans de nombreux cas, nous ne savions même pas que vous pouvions les signaler. Nous sommes tous d'accord que nous encouragerions qui que ce soit qui a eu une mauvaise expérience avec la police à le signaler aux organismes appropriés.

(PAS CLAIR), dans le passé, pardon, il n'était vraiment pas clair pour nous où reporter, parce que les gens pensaient que si on signalait quelque chose, ce serait étouffé et ignoré de toute façon. Donc il est important que le publique sache où il peut signaler et qu'il y a un endroit sé-, où ils se sentent en sécurité pour le faire.

Donc ça, ça nous amène au numéro 6. Numéro 5. Numéro 5, nous pensons que nous ne savions pas... Nous avons le sentiment que ces organismes ne sont pas assez ouverts avec le publique et qu'ils ne partagent pas l'information qu'ils ont.

Numéro 6, le publique devrait savoir les constatations finia-, finales des enquêtes. De les, les détails des enquêtes doivent être aussi partagés avec le publique. Lorsque les chefs d'accusation sont portés contre un officier de police, nous devrions aussi savoir son nom et savoir s'il a été acquitté ou s'il a été trouvé coupable après cet enquête.

Participant : Je parlerai au niveau de la, de la transparence et de la comptabilité par rapport à ce travailleur social avec qui je travaille. On ne peut pas s'arrêter à notre communauté pour voir. Donc, par exemple, au niveau de la chirurgie, on s'est inspiré des techniques qu'ils utilisent dans les compagnies d'aviation. Donc on peut aussi apprendre de leçons au niveau de travailleurs sociaux de, en Ontario. On peut apprendre de ça. Ils sont redevables à des organismes de surveillance. Tout personnel de la santé, et cela c'est pour protéger le publique. Pourquoi? C'est parce que nous servons le publique en la santé, et donc on a fait la santé des gens et de se fait, la qualité de vie des gens.

De la même façon, la police aussi sert le publique. Ils ont aussi un déséquilibre de pouvoir comme nous avons dans la santé, mais qui est aussi beaucoup plus importante, puisqu'ils ont aussi le pouvoir de prendre des vies, donc dans ce cas-là de changer complètement la vie. Donc, pour moi, la responsabilité, la transparence doit être vraiment accrue. Nos collègues régulateurs savent notre nom, où on travaille, et quel, qui (PAS CLAIR) avec notre pratique s'il y a des restrictions, s'il a des audiences disciplinaires avec les dates et les, les heures, les résultats de ces audiences aussi sont disponibles.

Le Collège des chirurgiens et des docteurs de l'Ontario donnent un résumé de la décision disciplinaire, mais la co-, Collège des infirmières de l'Ontario donne la formation extrêmement détaillée. Donc vous savez tout ce qui se passe. C'est important, surtout parce que le publique a le droit de savoir, puisqu'ils sont servis en principe par ces gens. Mais aussi à cause de ce déséquilibre des forces.

C'est comme quelque chose pour vous dissuader. La plupart des gens ne veulent pas être nommés pour un mauvais comportement. Donc, si vous savez que de façon publique vous serez nommé et que vous aurez honte, donc peut-être que les officiers de police ajusteront à ce moment-là leurs pensées, leurs décisions et leurs actions. Ça c'est mon point pourquoi il est vraiment important d'accroître la responsabilité et la transparence.

Vous avez vos recommandations aussi? Vos 5 minutes sont terminées.

Participant : En gros, par rapport à la collecte des données. Les données sont importantes. Je pense que les forces de police ne seraient pas des, forces de police s'il n'y avait pas des données. La question c'est que nous devrions pouvoir accéder ces données, afin que nous puissions apprendre ce qui se passe dans nos communautés. Et ces communautés ne peuvent organiser des stratégies, à moins qu'ils sachent vraiment comment les officiers de police interagissent avec les membres du publique et quelles sont les résultats, les résultantes pardon de

ces interactions. Donc je trouve que c'est ces organismes publiques doivent vraiment avoir accès à ces données.

P. Grant : Merci. Merci Larry. Est-ce que vous pouvez passer le micro à Charles. Merci (PAS CLAIR).

Charles : Vous avez entendu mon nom, Charles. J'ai trouvé que mon groupe était assez intéressant. Nous avons ces deux jeunes femmes de peau claire qui sont venus un petit peu plus tard, et nous avons travaillé un petit peu avec le groupe. Nous sommes d'accord pardon avec le groupe numéro 2 au niveau de leur rapport. On ira assez rapidement juste pour ne pas gaspiller le temps. Alors en groupe on connaissait bien l'UES. Les autres, les deux autres, nous ne les connaissions vraiment pas ou notre connaissance était vraiment limitée

Nous avons eu des bonnes et des mauvaises expériences avec la police. Est-ce que je peux vous dire quelque chose qui est assez intéressant? Je sais que c'est un forum ouvert. Mais, il est intéressant que il y a plus de gens de couleurs qui semblent avoir eu des mauvaises expériences de la police. On trouve ça seulement assez intéressant. Je voulais le mentionner.

On ne voulait pas vraiment euh élaborer au niveaux des expériences, mais dans la région de York, il y a eu des bonnes réponses, surtout de la part du chef. En tant que pasteur, j'ai des interactions avec la police et je parle avec des gens dans ma communauté, et j'ai eu de bonnes expériences. J'ai aussi eu des, des expériences comme par exemple on m'arrête et on pose certaines questions et on, c'est ça. Donc, nous avons tous eu des bonnes et des mauvaises expériences.

Question numéro 3, si vous devez euh signaler les mauvaises expériences, pour certaines oui, pour d'autres on a seulement (PAS CLAIR) gaspillé du temps de faire ça. Parce que évidemment à cause des expériences que nous avons eu. Donc euh, question numéro 4. Question 3 et 4 elles sont vraiment similaires. Est-ce que vous pensez que ces organismes sont assez ouverts au niveau des enquêtes?

On a dit à peu près non, parce que certaines de ces organisations sont vraiment couvertes par les syndicats et par des avocats et il semble vraiment qu'il y a un manque d'honnêteté. Question 6. Au lieu de dépenser de l'argent sur ces révolvers à laser, il faudrait plus dépenser de l'argent sur des caméras pour savoir qui a fait quoi, quand, et cetera.

Numéro 6, est-ce que les noms des officiers qui s-, qui se font le sujet d'une enquête, est-ce que leurs noms doivent être divulgués? Certains on dit oui. On était un petit peu partagé euh sur cette question.

Numéro 8, est-ce que d'anciens agents de police devraient travailler comme enquêteurs? Certains on dit que non. D'autres ont pensé que bon ils ont assez d'expérience, donc s'ils peuvent être des consultants, peut-être ce serait peut-être une bonne chose. Mais de pas leurs donner le pouvoir de pr-, faire des décisions, aucun. Seulement en tant que consultant.

Numéro 9, est-ce que ces organisations peuvent rassembler des données comme la race, le genre, et cetera? Je pense que nous ne pouvons pas toucher à cette question, parce que ces organisations ont besoin de données, mais la question est qu'est-ce qu'il fait de ces données. Donc, par exemple, si quelqu'un viole la loi, il a besoin de ces données. Mais la question de pourquoi rassembler ces données, c'était une question importante nous avons posé. Si on passe à la question numéro 10.

Si vous pensez qu'ils doivent recueillir les données, comment est-ce qu'on doit les gérer et que doit-il être fait avec cela? C'est seulement... Évidemment pas tout le monde a le droit d'accéder à ces données. Ce, ce doit être le privilège de certains professionnels. Au niveau de la confidentialité, on avait vraiment une grosse question et au niveau de l'éducation.

Pour le numéro 11 au niveau des, de la recommandation c'est éducation, éducation, éducation. La formation est vraiment essentielle. Et est-ce qu'il, est-ce... Au niveau de la culture c'est vraiment important et ces organismes nous pensons devraient refléter la société. Il y a de nombreuses personnes qui sont vraiment qualifiées dans notre société. Donc d'autres personnes que les officiers de police doivent peut-être offert l'opportunité de pouvoir faire quelque chose.

On ne veut pas que ce soit les gens qui soient (PAS CLAIR) impliqués dans les mêmes choses pour qu'on ait la justice, l'équité, que tout le monde ait l'opportunité de se développer comme ils le souhaitent.

P. Grant : Merci Charles. On va passer le micro. Vous voulez dire quelque chose rapidement?

Joshua : Donc, je suis venu pour parler de ces questions en tant que membre de la, d'une communauté individuelle. Mon opinion représente le groupe. Le seul organisme que nous connaissions c'est l'UES, car les nouvelles. Nous avons eu de nombreuses mauvaises expériences avec la police. J'engagerais d'autres personnes de la communauté de se mettre en avant et de venir ici, par exemple.

Si vous pensez que ces agences sont assez ouvertes au niveau de leurs enquêtes, surtout au niveau de l'UES. Au niveau de notre intérêt, c'est de savoir comment la police nous aide. Elle utilise des systèmes de santé mentales pour cacher des cas individuels. Si on prend ce qui... s'il pourrait s'améliorer en arrêtant d'utiliser le système de santé mentale pour éviter les issues.

Si les noms des officiers de police qui se font le sujet d'une enquête. Donc, si l'UES ne dit rien, donc il peut y avoir des procès civils ou des actions supplémentaires et on ne peut pas commencer ces actions si on ne connaît pas le nom de la personne sur laquelle l'enquête est faite. Si d'autres f... d'anciens officiers de police peuvent travailler en tant que qu'enquêteur? Bien non, évidemment puisqu'ils sont biaisés par rapport à leurs années.

Je ne pense pas que le race, le genre ce soit des informations privés. C'est sur votre permis de conduire, donc je ne vois pas pourquoi il y a un problème d'utiliser ces données. Mais il est incédu (PAS CLAIR) d'utiliser la santé mentale pour échapper à leurs responsabilités. Et ils devraient continuer à contacter les

gens aussi, parce que c'est leur tâche ; ils sont payés pour cela. S'ils ont des suspects, il faut rassembler les données pour leur cas. N'utilisez pas des données que vous n'auriez pas dû recueillir.

Si on a des recommandations, ne permettre pas à la police d'utiliser encore le système de la santé mentale pour les, éviter leurs responsabilités.

P. Grant : Merci Joshua. Non. Est-ce qu'on peut ramener à, je pense que tout le monde n'a pas eu l'opportunité de parler, donc oui ici s'il vous plaît.

Participant : Mon nom est Trey Parker. En tant que victime des enfants malades la, le plaidoyer m'a permis d'ex-... et... Je soumis des com-, des plaintes à la police de la 42e division. Ils n'ont pas vraiment identifié ma plainte et il y avait des enquêtes au niveau des abus sur les enfants à Sick Kids. Mes s-, mes inquiétudes ont été ignorées. Quand un enfant est frappé à Sick Kids, comment est-ce qu'on peut faire avec ces organismes de surveillance et que la police aussi soit bien traitée? J'ai amené ce cas devant des avocats. J'ai parlé qu'il y avait même des risques d'assassinations même à l'hôpital des enfants malades. Donc il est vraiment important d'avoir un organisme vraiment impartial si on veut vraiment faire appliquer le code criminel, et dans le cas d'abus d'enfant à l'hôpital des enfants malade.

Participant : Bonsoir. Mon nom est (PAS CLAIR) Cortina et je suis victime de nouvelles expérimentations pour le contrôle du corps et de la tête. Euh, j'ai des rapports des États-Unis comme quoi j'ai des matériaux qui sont magnétiques avec des, qui envoient des signaux à vos corps. Il y a des enquêteurs privés des États-Unis qui confirment la même chose J'ai des rapports de certains psycho-, psychothérapeutes des USA et que je suis une victime d'un contrôle par le corps et l'esprit pour dire, donner votre...

Pour donner mon histoire, je suis allées voir la GRC et la police peut-être une centaine de fois. Ils m'ont envoyé chez un psychiatre, chez un psychologue. Ils m'ont posé de nombreuses questions, "quel gouvernement ferait des choses comme ça, vous...". Je suis de Russie. Je suis canadienne et je dis que le gouvernement canadien fait cette expérience. Et pour la 20e fois je suis allée à la division de la police de Toronto et il y avait une conversation avec une cellule de crise de cette division. Ils m'ont écouté et ensuite je leurs ai fournis mes rapports médicaux et ils m'ont promis de mettre ces rapports dans mon dossier et c'était tout. Ils ont refusé de commander, de commencer une enquête en disant "Non, nous ne connaissons rien. Nous n'avons pas de personnel qui soit formé."

Donc j'ai une question. Pourquoi est-ce que dans ces cas-là, des compagnies privées aux États-Unis ont tous les équipements et peuvent examiner des victimes de contrôle de corps et de l'esprit? Donc, donc comment ça se fait qu'il y ait des personnes qui puisse se permettre d'avoir cela et que la police au Canada nous ne fait absolument rien pour nous aider? Est-ce que la police et le gouvernement canadien sont tellement pauvres qu'ils ne peuvent se fournir cet équipement? Donc, par exemple d'avoir des analyseuse de spectre. Pour-, ça coût de \$20 000 à \$50 000, donc ce n'est pas si cher que ça pour euh acheter ces équipements et puis pour enquêter sur de telles plaintes.

Ma dernière conversation c'était un refus total de faire quoique ce soit et de m'aider. Malgré tous mes rapports, malgré toutes les preuves que j'ai, même si je leurs ai donné le nom de personnes et je suis absolument certaine qu'ils sont impliqués dans cette expérience qui a commencé à Scarborough, j'étais certaine que, au, les trois premières, les trois pro-, les trois premiers mois de cette expérience... votre temps...

Participant : Est-ce que je peux dire quelque chose?

Participant : À chaque fois qu'il a eu des plaintes comme ça, on nous envoi à la cellule de santé mentale au lieu de faire des enquêtes.

Participant : Nous ne pouvons pas répondre à ces questions pour le moment, mais c'est euh, c'est enregistré.

Participant : C'est le sujet de ce processus. Nous vous donnons des questions et nous allons rassembler vos commentaires et faire des recommandations.

Participant : Mon nom est Jay (PAS CLAIR). Je suis ici pour parler de quelque chose et je suis presque convaincu que la plupart de ces gens ne se reconnaissent pas. Ce, ce dont je veux parler c'est que les forces de police des grandes villes et qui sont formées en Israël, ça c'est pour contrôler les gens et c'est pour euh éviter les protestations, c'est comment rassembler l'information par rapport aux territoires et au pays, et les équipements des forces de police aux É-, en Amérique de nord. Donc l'idée c'est que notre, on dit "Oui, nos forces de police savent dire des choses."

Bine sûre en utilisant 50 à 60 années d'expérience sur des gens qui sont sans défense et qui utilise toute sorte d'équipements et d'informations et des enquêtes afin de contrôler ses gens et pour éliminer toute résistance. Et que c-, que la résistance des Palestiniens ne soit plus tolérée. C'est un petit peu différent quand on arrive au Canada. Et sans les lois et la démocratie, nous ne pouvons être d'accord avec des expériences comme celle-là. Ceci est absolument incompréhensible d'aller là-bas, de se former là-bas, et de s'équiper, et de faire des choses comme ce qui s'est passé au G20. C'est un résultat direct de ce qui a été appris à nos forces de police.

Monsieur Tantineau et les autres, ils ont été formés en Israël, et on a vu ce qui s'est passé, parce que dans notre cas, nous n'avons pas besoin d'oppresser les gens, nous n'avons pas besoin de voler le territoire de personne. Donc nous n'avons pas besoin d'aller en Israël pour apprendre ces techniques. Et donc ces formations devraient être absolument arrêtées pour protéger tous ceux qui nous est importants.

P. Grant : Vous avez 2 minutes.

Participant : Je vais être vraiment rapide. Mon nom est Vernom Hendrixon. Je suis ici. Je peux avoir un... J'ai presque 50 ans et j'habite à Thornhill. Et j'ai bonne compréhension de comment les choses... L'UES est un bon endroit pour

commencer les enquêtes de police, parce que les enquêtes doivent être faites par un comité impartial. Je peux me souvenir de façon précise... On, il y avait...

Au 99 sur Queen Street, il y avait de nombreuses personnes avec des problèmes de santé mentale et quand quelqu'un a pris la direction, il y avait de nombreuses de ces personnes qui ont été en gros mise dans la rue. Ça ça a vraiment créé un para-, un fardeau pour le département de police. Mais notre société n'est pas équipée pour euh travailler avec des personnes qui sont victimes de problèmes de santé mentale.

Il faut leurs donner les traitements appropriés afin que la société puisse fonctionner de façon harmonieuse. Si on met trop ces fardeaux sur le dos de la police, ils ne peuvent y arriver. Dans une société démocratique nous sommes responsables par rapport au traitement égal des différentes personnes et des différentes races. Ce sont des facteurs absolument essentiels dans notre société.

Pour être honnête avec vous, j'ai beaucoup plus à dire, mais juste par rapport à l'adoption des enfants noirs. Les enquêtes devraient considérer ces adoptions d'enfants noirs, parce qu'encore une fois, il y a quelques fois, il y a des choses qui ne sont pas très claires qui se passent à ce niveau-là

P. Grant : Si vous pouviez passer le micro là-bas et ensuite il y aura une personne supplémentaire. Kim, s'il vous plaît!

Participant : Je ne suis pas certain que je puisse donner une bonne réponse. En gros, de nombreuses personnes qui sont ici sont, voudraient savoir quoi faire dans des situations similaires. Peut-être que... Donc. Quel genre de preuve vous voulez? Quels sont les genres d'informations, quelles sont les choses que la police souhaiterait que nous f-, que nous fassions? Personne a envi de faires des enquêtes de partout et sur tout le monde. On ne veut pas y en arriver là.

Donc euh, je sais tout à fait qu'il n'est peut-être pas facile à vous de répondre à ces questions, et c'est... Qu'est-ce que vous vouliez que nous fassions pour que vous fassiez votre travail?

Participant : C'est une question vraiment différente, en?

Participant : Ce que vous dites c'est une réflexion pour avoir plus d'informations par rapport à ces organismes qui devraient être plus (PAS CLAIR). Pour répondre à cette question...

P. Grant : Donc, l'idée principale c'est au niveau de l'éducation du publique quant au rôle de ces organismes. Janet Johnson ici. Je considère les agences. Je suis aller à la, à la police avec mes questions. À l'époque, j'étais un individu cible et je ne le comprenais pas au début. Donc on m'a dit que je devais aller au BDIEP pour mettre la plainte, mais ordinateurs ont été détruits, donc pour trouver les preuves c'était un petit peu difficile. J'ai trouvé... J'ai mis ma plainte que j'ai mis sur un DVD que j'ai fourni avec la plainte. Il paraît qu'il fallait remplir un formulaire spécifique qu'il fallait nommer tous les officiers de police, tous les bureaux avec lesquels vous avez fait affaire. Ce n'était vraiment pas clair. Il n'y avait nul part

pour trouver les informations en ligne. Donc toute l'information et le DVD que j'avais donné, aucun officier de police a voulu les regarder. Donc il n'y a eu aucune enquête, parce que ce n'est pas tombé dans le trou, donc rien a été considéré.

Participant : Vous avez une longue liste?

P. Grant : Non, non, c'est un résumé.

Participant : Pour que je comprenne bien, c'est, vous c'est d'arriver à joindre l'agence des plaintes.

Participant : Je suis allée au bureau du BDIEP et on m'a dit "si vous voulez mettre une, une plainte, c'est, vous devez remplir ce formulaire." Des, donc tout était sur le DVD, donc j'ai pas pu remplir le formulaire. Ils ont laissé tomber mon enquête. L'autre chose au niveau des données, je suis allée à la station de police en leurs demandant combien de personne a fait déposé plainte pour des harcèlements multiples, et combien de ces personnes avaient été identifiées comme des associés de santé mentale?

Ils ont dit que c'était, ça faisait plus de 2 000\$, parce que... Euh, j'ai un, j'ai un courriel de la station de police de Peterborough, mais pas de l'organisme de police, non. Donc la dernière des choses c'est au niveau de la santé mentale. Si la sans-, santé mentale faisait un dossier plutôt que de, de faire des enquêtes sur des intimidateurs multiples. Donc de faire de, recueillir des données sur ces personnes de la santé mentale ça ne sert à rien.

Donc on fait un autre personne et on s'en va.

Je suis aussi une personne ciblée. On me fait des infractions, dommage de mes biens. On m'a menacé, ainsi les véhicules de mes parents ont été... J'ai eu des agressions sexuelles. J'ai eu un révolver sur la tête. J'ai eu des menaces de me faire sortir de mon appartement, parce que je parle de façon publique. Je subis des fausses campagnes. Je ne peux pas obtenir du travail. A chaque fois que j'ai du travail, j'a ides campagnes. Mon ordinateur a été aussi cassé. La police est venue parler avec les gens qui me poursuivent. Donc euh il y a eu des surveillances 24 heures sur 24. À chaque fois que je pars de chez moi, quelqu'un rentre

Les voisins me surveillent. Harcèlement électronique. Surveillance non-stop par la police. Ainsi que la collecte des données. Je suis aussi une victime de, de harcèlement électronique par le gouvernement avec des brûlures sur le corps, des picotements dans la tête et sur le corps et des spasmes de muscle, des migraines, des faux orgasmes, insomnie, des chocs qui sont mis dans certains endroits.

Et donc ça ça serait le résultat de torture du gouvernement par des armes électroniques parce que nous sommes des activistes. Je suis dans une catégorie et je ne suis même pas supposée le savoir. Il y a des centaines de personnes qui vivent avec ce genre de chose au Canada. Donc, quand nous allons à la police

pour parler de ces questions et il, trois, essaye d'avoir de l'aide légale, donc soit on nous arrête, soit on nous dit qu'on a des problèmes de santé mentale.

Donc par exemple, on, je sais qu'en ayant parlé de ça ce soir, je sais qu'on va me harceler sur le chemin de la santé mentale. C'est du, de la torture du gouvernement et ça fait 10 ans que je vie (PAS CLAIR). Quand je vais rentrer à la maison, je vais recevoir encore des chocs électriques sur mon corps. Donc je voudrais savoir un petit peu comment faire pour résoudre tout ça et comment est-ce qu'on peut se plaindre à le, à la police et qu'on nous enferme, ou qu'on nous envoie à l'hôpital.

Donc ma questions c'est quelles sont les étapes que je peux prendre? Je voudrais vraiment travailler avec les gens qui m'aident à résoudre ces issues, même avec la police. Et je voudrais savoir quelle démarche commencer pour cette surveillance et la torture électronique. Merci beaucoup.

P. Grant : Monsieur Juge Tulloch, c'est à, c'est à vous.

Participant : Vous passez à (PAS CLAIR).

P. Grant : Allez, fermez, c'est bon.

Je voudrais vous remercier tous, au nom de notre équipe, d'être venus ce soir et pour parler avec nous sur ces questions d'une façon vraiment personnelle. Et nous voulons vous assurer que cette part-, cette partie de ce pr-, de notre processus est vraiment important d'entendre les histoires de personnes véritables comme vous, parce que ça nous informe vraiment, et ça nous aide au niveau du la signification de ce processus. Nous voulons vraiment vous faire savoir que nous pensons, nous apprécions votre temps et nous apprécions que vous soyez venus ici ce soir. Et que nous espérons que vous lirez le rapport lorsqu'il est publié et que vous aurez l'impression que vous avez été entendus et que vos commentaires ont été reflétés et, et que l'on peut aller de l'avant et de voir des progrès dans ce domaine.

Cela n'aurait pas été possible sans votre assistance. Merci beaucoup.

Merci beaucoup à tous et bonne nuit. Si vous pourriez vous assurer d'avoir bien signé la feuille de présence et de laisser les notes sur la table. Merci.

(FIN)